

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN - 20 - A	0502
<b>Intitulé du poste</b>	
<b>Chargée de mission offre de soins ambulatoire</b>	
<b>Intitulé de l'emploi</b>	
Chargée de mission santé	

Création		Remplacement	X
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction de la Stratégie Régionale en Santé (DSRS)
Direction adjointe	Direction adjointe des Soins de Proximité et des Formations en santé
Département	Département des professionnels de santé et des formations

Contexte
<p><b>L'Agence régionale de santé</b> a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p>
<p><b>La Direction de la Stratégie Régionale en Santé (DSRS)</b> est structurée en 2 directions-adjointes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction adjointe de la démocratie en santé et du pilotage</li> <li>- Direction adjointe des soins de proximité et des formations en santé</li> </ul> <p>Cette entité regroupe les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratie en santé, suivi du Plan Régional de Santé (PRS), Programmes Territoriaux de Santé (PTS), Contrats Locaux de Santé (CLS), CPOM ARS/Etat, feuille de route, qualité, inspection contrôle, observation et évaluation</li> <li>- Répartition et accès aux soins, continuité et permanence des soins, organisations territoriales des soins de proximité, communautés professionnelles territoriales de santé, dispositifs d'appui à la coordination, formation initiale des professions médicales et paramédicales, ...</li> </ul>

**La Direction adjointe des soins de proximité et des formations en santé** est structurée en deux départements :

- Département des professionnels de santé et des formations
- Département de l'organisation et de la coordination des soins

**Le département des professionnels de santé et des formations** a pour missions :

- **Professions médicales** (médecins, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens) :
  - Gestion de l'offre ambulatoire : leviers pour une meilleure répartition démographique, zonages, conditions d'exercice, services aux professionnels, accompagnements des projets professionnels, contractualisation, organisation et suivi de projets expérimentaux, pilotage des dispositifs partagés ville/hôpital.
  - Formations : en lien avec les partenaires institutionnels (doyens des facultés de médecine et pharmacie) suivi des agréments des lieux de stages, répartition des internes, accompagnement des réformes (R3C).
- **Professions paramédicales** :
  - Gestion de l'offre ambulatoire : leviers pour une meilleure répartition démographique, zonages, conditions d'exercice, services aux professionnels, accompagnements individualisés, contractualisation, organisation et suivi de projets expérimentaux
  - Formations : supervision des instituts de formation, gestion des demandes d'usage de titres, travaux avec le Conseil Régional sur les capacités de formation et les projections démographiques.

**Partenariats et travaux conjoints** avec universités et instituts de formation, DRJSCS, URPS, Collectivités territoriales, Assurance maladie, Ordres, ...

#### Missions/Activités

##### **Département des Professionnels de santé et des formations**

- Référente régionale sur la démographie et l'installation des professions paramédicales (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, ...) et professions médicales
  - Piloter les travaux sur l'installation de ces professions en y associant les partenaires externes (caisses primaires, URPS, Ordres, facultés, syndicats d'étudiants, conseil régional, ...)
  - Coordonner la révision et le suivi du zonage de ces professions
  - Coordonner le suivi et la mise en œuvre des dispositifs visant à une meilleure répartition de ces professions
  - Centraliser et coordonner la réponse aux demandes des professionnels de santé relatives à leur installation
- Accompagner les professionnels de santé de 1<sup>er</sup> recours dans leur projet d'installation.
- Référente régionale CESP (Contrat d'Exercice de Service Public)

#### Conditions particulières

Déplacements sur les territoires (dans le cadre des recommandations sanitaires en cours).  
Horaires de réunion parfois atypiques pour s'adapter aux partenaires.

**Poste à pourvoir sur la période du 15/10/2020 au 15/06/2021**

Catégorie/Corps-Grade/Niveau
Peuvent postuler <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau Master 2 (cf RH)</li> <li>- Catégorie A/ agent contractuel de droit public</li> <li>- Niveau 6 Assurance Maladie</li> </ul>

Compétences	
Connaissance	Conduite et gestion de projet Droit / réglementation : cadre légal et réglementaire de la santé publique, notions de comptabilité publique Environnement administratif, institutionnel et politique Gestion budgétaire et comptable Connaissances pluridisciplinaire dans le champ de la santé publique Protection sociale
Savoir-faire	Analyser un besoin Conduire un projet, une démarche Constituer et entretenir un réseau de partenaires Gérer un budget Négocier
Savoir-être	Avoir l'esprit d'équipe Esprit d'initiative Faire preuve de leadership Sens de l'organisation, de la pédagogie Posséder des capacités de négociation et le sens de l'écoute Sens du service public

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	01/10/2020 (à ajuster selon parution offre)
Date prévisionnelle des entretiens	1 <sup>ère</sup> quinzaine d'octobre